

CONCOURS DIRECT DU 28 MARS 2009 POUR LE
RECRUTEMENT DE 300 ELÈVES-INSPECTEURS DE
POLICE
DROIT PUBLIC



Durée /Duration : 02 H

I- SEMANTIQUE JURIDIQUE

1° Définir :

- Déconcentration (0,50 point)
- Décentralisation (0,50 point)
- Régime parlementaire (0,50 point)
- Régime monarchique (0,50 point)
- Régime présidentieliste (0,50 point)
- Circonscription : administrative (0,50 point)

2° Quand parle-t-on d'un parlement « bicaméral »? (1 point)

3° Donner la différence entre « proposition de loi » et « projet de loi ». (1 point)

4° Quelles sont les circonscriptions administratives qui ont changé de nom aux dernières modifications de la constitution camerounaise? (1 point)

Comment les appelle-t-on maintenant? (1 point)

5° Pourquoi dit-on que la constitution n'est pas un texte « ne variatur » ? (2 points)

6° Préciser votre réponse en citant 02(deux) procédures légales de modifications de la constitution. (2 points)

II- CONNAISSANCE DU DROIT PUBLIC

1° Citer les 02(deux) ouvrages des philosophes, l'un français (**MONTESQUIEU**), l'autre anglais (**JOHN LOCKE**), qui sont à l'origine de la théorie de la séparation des pouvoirs de l'Etat. (2 points)

2° Citer deux pouvoirs du président de la république. (2 points)

3° Quel est l'organe qui sanctionne les manquements aux règles constitutionnelles? (1 point)

4° Quelle est l'importance du découpage des circonscriptions administratives dans le Processus électoral? (2 points)

www.touslesconcours.info